



OBJECTIFS ET DEBOUCHES

Le titulaire du CAP Peintre – Applicateur de revêtements exécute des travaux courants de peinture et d'application de revêtements.

Ses activités consistent en la préparation des supports et la mise en œuvre de peintures, revêtements collés et de sols et de produits de façade.

Il utilise des matériaux comme des produits de peinture ou produits semi-épais, enduits, colles ; des revêtements muraux à coller (papier peint, revêtements à peindre, etc.) et de revêtements de sols (dalles et lés textiles ou plastiques.)

Il participe à la réalisation de décoration, de protection et de restauration d'éléments du bâtiment (plafond, murs, boiseries, etc.).

Il intervient en intérieur, souvent dans des locaux occupés, et/ou en extérieur notamment en façade.

CONTENU DE LA FORMATION SUR 2 ANS

↳ REALISER LES TRAVAUX PREPARATOIRS

- Décoller des revêtements muraux et de sols
- Lessiver les différentes surfaces (boiseries, murs, plafonds, etc.)
- Décapier (décapage thermique, chimique, etc.)
- Poncer
- Monter et utiliser un échafaudage roulant

↳ REALISER LES TRAVAUX D'APPRET

- Reboucher
- Enduire ou ratisser
- Traiter une fissure
- Imprimer et fixer les différents supports
- Poser des textures à peindre tissées ou intissées
- Harmoniser un ensemble (rechercher ou corriger des teintes)

↳ REALISER LES TRAVAUX DE FINITION

- Appliquer les peintures, lasures et vernis
- Poser du papier peint raccord ou sans raccord
- Poser des revêtements muraux minces collés
- Appliquer des produits décoratifs
- Poser des revêtements de sols collés

